

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

Dossier 1 : provisions

Les titres :

Les titres de la société KOT sont les suivants :

Titres	Quantité	Prix unitaire d'achat	Cours au 31/21/N-1	Cours au 31/21/N
Titres de participation AZE	120	15 000	12 000	12 675
Titres de placement ALLAH	500	10 500	9 000	9 000

100 titres AZE sont vendus le 08/02/N à 12 450 F l'un.

100 titres ALLAH sont vendus le 08/03/N à 10.000 F l'un.

Travail à faire : sachant qu'aucune écriture de cession n'a été passée, passer toutes les écritures nécessaires au 31/12/N

Les créances douteuses

Noms	Nominal	Provision en N-1	Règlement en N	Observations
ARIEL	1 050 000	300 000	450 000	Porter la provision à 80% du solde
ANDREA	600 000	450 000	600 000	
SOPY	1 350 000	675 000	450 000	On espère récupérer le solde
ESTHER	750 000	240 000		Porter la provision à 450 000

Travail à faire : sachant que seule l'écriture de règlement du client Ariel a été passée, passer toutes les écritures qui s'imposent au 231/12/N

DOSSIER 2 : Amortissements

Les amortissements de l'exercice ont été correctement enregistrés, sauf un matériel et outillage acquis le 01/10/N-1 pour 31 500 000 F HT, et amortie selon le système accéléré alors qu'il fallait lui appliquer le système dégressif. Sa durée de vie est de 8 ans.

Travail à faire :

1. Rappeler les écritures passées lors de l'acquisition de la machine.
2. Passer les écritures qui s'imposent au 31/12/N.

Dossier 3 : Les autres régulations

1. L'entreprise KOT a payé le loyer semestriel pour la période allant du 01/08/N au 01/01/N+1.

2. Compte tenu du volume important des achats du client YAPO réalisés durant l'exercice N, nous lui accordons courant janvier N+1 une ristourne de 3% sur ses achats s'élevant à 8 000 000 FHT.
3. Une provision de 1 000 000 F a été constituée à l'issue d'un litige avec l'employé DONA. Le tribunal nous condamne à lui verser la somme de 800 000 F.
4. Les intérêts annuels d'un prêt échéant le 30/04/N+1 s'élevant à 1 200 000 F seront perçus à cette date.

TRAVAIL A FAIRE : Passer les écritures nécessaires au 31/12/N

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

Des comptes de la société ALEHUN au 31/12/2004, on extrait les renseignements suivants :

• Capital souscrit non appelé	52 500 000
• Capital souscrit appelé et non amorti	157 500 000
• Réserve légale	39 900 000
• Réserve statutaire	31 500 000
• Report à nouveau	2 520 000
• Résultat de l'exercice 2004 avant impôt	63 000 000

Renseignements complémentaires

- Le bénéfice fiscal est égal au bénéfice comptable
- La libération du capital s'est effectuée comme suit

Actions A : $\frac{1}{2}$ à la création le 1^{er} mars 1998

$\frac{1}{2}$ le 25 mars 2001

Actions B : $\frac{1}{4}$ le 1^{er} avril 2004

$\frac{1}{4}$ le 1^{er} juillet 2004

$\frac{1}{4}$ le 1^{er} juillet 2005

$\frac{1}{4}$ le 10 octobre 2005

Toutes les actions ont une valeur nominale de 21 000 F

La répartition des bénéfices se fait comme suit :

- Dotation à la réserve légale dans la limite du minimum légal
- Réserve statutaire : selon la décision de l'assemblée des actionnaires
- Intérêt statutaire : 6% sur le capital libéré non amorti
- Le reste est attribué à titre de superdividende aux actions ; le reliquat est reporté à nouveau

Il a été décidé dès l'inventaire 2004 que le dividende unitaire distribué aux actions A serait de 3 381 F

Ce montant est confirmé par l'AG des actionnaires le 10 mai 2005 qui décide de constituer une réserve statutaire de 10 850 000 F.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Présentez le tableau de répartition des résultats
- 2- Passez les écritures d'affectation le 10 mai 2005

- 3- Comptabilisez l'appel des troisièmes et quatrième quarts des actions B sachant que lors de l'appel du troisième quart, 500 actions ont été intégralement libérées, et que lors de l'appel du quatrième quart, Monsieur GOGO souscripteur de 100 actions B est défaillant. Ses actions sont exécutées en bourse au prix de 19 950 F l'action. Nous lui imputons 3 675 F d'intérêts de retard et 2 100 F de frais divers.
- 4- Déterminez le résultat de l'actionnaire défaillant.

TROISIEME PARTIE : ANALYSE D'EXPLOITATION

Une S.A a réalisé un chiffre d'affaires de 20 000 000 F au cours de deuxième semestre N en vendant toute sa production.

Elle vous communique les informations suivantes :

- Achat de matières premières	7 266 000
- Autres charges variables d'achat	264 000
- Charges variables de production	3 442 000
- Charges variables de distribution	308 000
- Charges de structure	2 400 000
- Stock de matières premières au 31/12/N	403 320
- Stock de matières premières au 01/07/N	603 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Présentez le tableau d'exploitation différentiel
- 2- Déterminez le seuil de rentabilité et la date à laquelle il sera atteint sachant que les ventes sont réparties de la manière suivante :

Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Ventes	3 000 000	2 500 000	3 100 000	5 500 000	3 000 000	2 900 000

- 3- La société projette d'acquérir le 01/01/N+1 une machine d'une valeur de 12 000 000 F amortissable sur 5 ans de façon linéaire. Elle permettrait de réduire le coût variable de 8 %.
 - a. En raisonnant sur le premier semestre N+1, déterminez le nouveau seuil de rentabilité et la date à laquelle il sera atteint si les ventes sont régulièrement réparties sur le semestre.
 - b. Dîtes si la société doit réaliser le projet. Justifiez votre réponse.

QUATRIEME PARTIE : Mathématiques financières

Un prêt de 750 000 F est consenti le 1^{er} mars 1994 au taux de 14% pour financer un investissement. Le remboursement s'effectue par annuités constantes de fin de période, la dernière annuité échéant le 28 février 1999.



TRAVAIL A FAIRE :

- 1- Calculez le montant de l'annuité
- 2- Etablissez le tableau d'amortissement de l'emprunt.